

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, April 20, 1989

• 1536

The Clerk of the Committee: Hon. members, I see a quorum. Pursuant to Standing Orders 116, 106(1), and 106(2), your first item of business is to elect a chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mr. Bruce Halliday (Oxford): Madam Clerk, I would take great pleasure in nominating Mr. Robert Porter to be chairman of this committee.

Mr. Brian White (Dauphin—Swan River): I second that motion.

Motion agreed to

The Chairman: Thank you very much, members of the committee, for the vote of confidence. Once again we see parliamentary democracy at work. However, may I say it is a privilege for me to be here to serve as your chairman. Perhaps at the outset I could say that with the amalgamation of committees—as those of you who have been here before will realize, they have reduced the number of committees on the Hill from about 29 to 21—our committee will be one of the larger committees, and the grouping we have in it will certainly give us ample room to explore a number of areas. We do fall under the jurisdiction, I would think, of at least five of the ministries. So I think we can appreciate there will be a considerable amount of work and leeway for those within the committee to explore avenues they feel are of necessity in dealing with the various issues.

• 1540

May I say also that, as in all committees, we must work together, and I hope the cross-section of people who have allowed their names to stand for this committee will do their utmost to serve the constituents we all represent, the citizens of Canada. I look forward to working with each of you.

The first item on our agenda this afternoon, following the election of the Chair, is to elect a vice-chairman. Pursuant to Standing Order 106, the committee has to elect a vice-chairman. I am ready to receive a motion to that effect.

M. Guy Ricard (député de Laval): Je propose M^{me} Roy-Arcelin, comme vice-présidente.

Motion agreed to

The Chairman: As for the routine motions we will have to carry out to establish our committee, one deals

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 20 avril 1989

La greffière du Comité: Mesdames et messieurs, il y a quorum. En conformité des articles 116, 106(1) et 106(2) du Règlement, le choix d'un président est le premier sujet à l'ordre du jour. Je suis prête à recevoir des motions à cet effet.

M. Bruce Halliday (député de Oxford): Madame la greffière, j'ai le plaisir de proposer que M. Robert Porter soit élu président du comité.

M. Brian White (député de Dauphin—Swan River): J'appuie la motion.

La motion est adoptée

Le président: Je tiens à remercier les membres du comité pour la confiance qu'ils viennent de me témoigner. Encore un autre exemple de la démocratie parlementaire au travail. Permettez-moi de dire que c'est un privilège pour moi de vous servir ici comme président. Je commencerai par dire qu'avec le fusionnement des comités—ceux d'entre vous qui ne sont pas députés pour la première fois savent que le nombre de comités parlementaires est passé d'environ 29 à 21—notre comité sera l'un des plus importants, et les domaines qui relèvent de lui sont si vastes que nous aurons la possibilité d'examiner une grande quantité de sujets. Notre domaine d'activité regroupe le travail d'au moins cinq ministères. Il y aura donc amplement de travail et de marge de manoeuvre pour les membres du comité qui sont désireux d'examiner des questions dont l'étude s'impose à leurs yeux pour mener à bien l'analyse des différents dossiers.

Permettez-moi de souligner également que, comme c'est le cas pour l'ensemble des comités, il nous faut tous travailler ensemble, et j'espère que le groupe assez représentatif de personnes qui ont bien voulu que leur nom soit retenu pour le comité fera de son mieux pour servir les électeurs que nous représentons tous, c'est-à-dire les citoyens du pays. C'est avec plaisir que j'envisage de travailler avec chacun d'entre vous.

La première question à l'ordre du jour pour la séance de cet après-midi, l'élection du président étant maintenant chose faite, est l'élection d'un vice-président. Conformément à l'article 106 du Règlement, le comité doit élire un vice-président. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

Mr. Guy Ricard (Laval): I would like to nominate Mrs. Roy-Arcelin for the position of vice-chairman.

La motion est adoptée

Le président: Pour ce qui est des motions habituelles que nous devons examiner en vue d'établir officiellement